

**Arrêté n°2025-AP059 - PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2026, DE Madame VALEYRE Isabelle**

Le Maire de Méry-sur-Seine,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant sur statut particulier du cadre d'emploi des adjoints d'animation de catégorie C,

**Vu les Lignes Directrices de Gestion arrêtées par l'Autorité Territoriale le 08/06/2023, après avis du Comité Technique du 06/04/2023, fixant notamment les orientations et critères généraux à prendre en compte pour les promotions,**

**ARRETE**

**Article 1 :**

Est inscrit au tableau annuel d'avancement au grade d'Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe l'agent dont le nom suit :

- Madame Isabelle VALEYRE

**Article 2 :**

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Aube qui en assurera la publicité.

Fait à MERY SUR SEINE, le 26 novembre 2025

L'Autorité Territoriale,



L'autorité Territoriale,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :  
*Ce recours peut être déposé : directement à l'accueil de la juridiction, par voie postale (de préférence en RAR) ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*
- Notifié à l'intéressé(e), le ...28.11.2025.....
- Visa de l'intéressé (e),

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GJ'.